

Décision n° 2023-107 du 24 octobre 2023
donnant délégation de signature en matière de recrutement et de gestion du personnel

Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 modifié relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928 ;

Vu le décret n° 72-154 du 24 février 1972 relatif aux congés en cas de **maladie, de maternité et d'accidents du travail dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'État mensualisés** ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2001-1161 du 7 décembre 2001 portant déconcentration de décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement

Vu le décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'État et dans la magistrature ;

Vu le décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État ;

Vu le décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'État et de ses établissements publics et des ouvriers affiliés au régime des pensions résultant du décret n° 2004-1056 du 5 octobre 2004 ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret n° 2014-15 du 8 janvier 2014 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des agents relevant du ministre chargé du développement durable affectés au Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité **et l'aménagement** ;

Vu le décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 portant délégation de pouvoir en matière d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 fixant la liste des actes délégués au directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts, affectés à l'établissement public Cerema ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des agents relevant du ministre chargé du développement durable affectés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État affectés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2020 modifiant l'arrêté du 13 août 2019 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services déconcentrés, dans certains services techniques et dans certains services à compétence nationale du ministère de la transition écologique et solidaire au titre des 6e et 7e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu la décision n° 2023-81 du 21 juillet 2023 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 1, pour signer tous actes et décisions mentionnés dans le tableau de l'annexe 10, concernant les personnels de leurs directions désignés à l'article 7.

Article 2

Délégation est donnée, aux agents dont les noms figurent à l'annexe 2, pour signer tous actes et décisions mentionnés dans le tableau de l'annexe 10 concernant les personnels de la direction territoriale Centre-Est, de la direction technique territoires et ville, de la direction territoriale Outre-Mer, de la direction de l'administration et des finances, de la direction des programmes, de la direction recherche innovation et international, de la direction de la stratégie et de la communication, de la direction des ressources humaines et de l'agence comptable désignés à l'article 7.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 3, pour signer tous actes et décisions mentionnés dans le tableau de l'annexe 10 concernant les personnels de la direction territoriale Île-de-France et de la direction technique Infrastructures transport et matériaux désignés à l'article 7.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4, pour signer tous actes et décisions mentionnés dans le tableau de l'annexe 10 concernant les personnels de la direction territoriale Occitanie désignés à l'article 7.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5, pour signer tous actes et décisions mentionnés dans le tableau de l'annexe 11, concernant les personnels des directions fonctionnelles, transversales, techniques, territoriales, du secrétariat général et de l'agence comptable désignés à l'article 7.

Article 6

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 9, pour signer les autorisations d'absence, aménagements et facilités d'horaires, gestion des jours de réduction du temps de travail,

congés annuels et administratifs concernant les personnels du Cerema désignés à l'article 7 qui leur sont rattachés.

Article 7

Les personnels visés par les articles 1 à 7 sont :

- les agents titulaires appartenant à l'un des corps désignés à l'annexe 6 ou occupant un des emplois fonctionnels désignés à l'annexe 7 ;
- les agents stagiaires appartenant à l'un des corps désignés à l'annexe 6 ;
- les agents non titulaires employés à durée indéterminée mentionnés au 1^o de l'article 48 de la loi du 28 mai 2013 susvisée tels que désignés à l'annexe 8 ;
- les agents titulaires appartenant au corps des adjoints administratifs ;
- les agents stagiaires appartenant au corps des adjoints administratifs ;
- les agents appartenant au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;
- les ouvriers des parcs et ateliers occupant des emplois permanents ;
- les ouvriers des parcs et ateliers stagiaires ;
- les agents contractuels relevant des articles 4 à 6 septies de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 recrutés par contrat à durée déterminée.

Article 8

Délégation est donnée à Monsieur François-Xavier Soltner, directeur des ressources humaines, Madame Fanélie Vigne, directrice adjointe des ressources humaines et chef du service compétences et parcours professionnels, et Monsieur Yann Stéphan, adjoint à la chef du service compétences et parcours professionnels, pour signer les contrats à durée déterminée et leurs avenants, et les contrats à durée indéterminée et leurs avenants.

Article 9

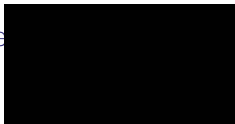
La présente décision abroge la décision n° 2023-71 du 5 juillet 2023.

Article 10

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 24 octobre 2023

Le directeur



Pascal Berteaud

ANNEXE 1

Liste des délégués

Au sein de la direction technique Infrastructures de transport et matériaux

- Monsieur David Zambon, directeur ;
- Monsieur Eric Mouline, directeur adjoint.

Au sein de la direction technique Risques eaux et mer

- Monsieur Sébastien Dupray, directeur ;
- Madame Julia Jordan, directrice adjointe ;
- Madame Corine Caumont, secrétaire générale.

Au sein de la direction technique Territoires et ville

- Madame Annabelle Ferry, directrice ;
- Madame Aude Drouot, directrice adjointe (jusqu'au 29 septembre 2023) ;
- Monsieur Thomas Plantier, directeur adjoint (à compter du 1^{er} novembre 2023) ;
- Madame Delphine Vincent, directrice du développement et adjointe à la directrice.

Au sein de la direction territoriale Centre-Est

- Madame Séverine Bourgeois, directrice ;
- Monsieur Dominique Colin, directeur adjoint.

Au sein de la direction territoriale Est

- Monsieur Jacques Le Berre, directeur ;
- Madame Béatrice Agamennone, directrice adjointe ;
- Madame Valérie Jouet, secrétaire générale.

Au sein de la direction territoriale Île-de-France

- Madame Emmanuelle Durandau, directrice ;
- Monsieur Jean Gaber, directeur adjoint.

Au sein de la direction territoriale Méditerranée

- Madame Laure Verneyre, directrice ;
- Monsieur Mathieu Créau, directeur adjoint ;
- Madame Viviane Aman, secrétaire générale.

Au sein de la direction territoriale Normandie-Centre

- Monsieur Philippe Lemaire, directeur par intérim ;
- Monsieur Arnaud Laubu, directeur adjoint ;
- Madame Fabienne Castets, secrétaire générale ;
- Madame Florence Grondin, chef du bureau des ressources humaines ;
- Monsieur Mickaël François, adjoint à la chef du bureau des ressources humaines.

Au sein de la direction territoriale Hauts-de-France

- Monsieur Stéphane Coudert, directeur ;
- Madame Colette Dalle-Fratte, directrice adjointe ;
- Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général.

Au sein de la direction territoriale Occitanie

- Monsieur Cyrille Portalez, directeur ;
- Monsieur Pascal Sauvagnac, directeur adjoint.

Au sein de la direction territoriale Outre-Mer

- Madame Séverine Bès de Berc, directrice.

Au sein de la direction territoriale Ouest

- Monsieur Samuel Meunier, directeur ;
- Monsieur Denis Musard, directeur adjoint ;
- Madame Guénaëlle Bernard, secrétaire générale.

Au sein de la direction territoriale Sud-Ouest

- Monsieur Benoît Gandon, directeur ;
- Madame Marion Lacaze, directrice adjointe ;
- Monsieur Benoît Boutefeu, secrétaire général.

Au sein de la direction de l'administration et des finances

- Madame Muriel Cellier, directrice ;
- Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint.

Au sein de la direction de la stratégie et de la communication

- Monsieur Pascal Terrasse, directeur ;
- Madame Laure Der Madirossian, directrice adjointe.

Au sein de la direction des programmes

- Monsieur Erick Lajarge, directeur ;
- Madame Anne-Laure Meunier, directrice adjointe.

Au sein de la direction des ressources humaines

- Monsieur François-Xavier Soltner, directeur ;
- Madame Fanélie Vigne, directrice adjointe.

Au sein de la direction recherche innovation et international

- Madame Ariane Angelier, directrice.

Au sein du secrétariat général

- Madame Cécile Arcade, secrétaire générale ;
- Monsieur Christophe Béтин, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon.

Au sein de la direction des systèmes d'information

- Monsieur Jean-Pierre Troeira, directeur.

Au sein de la direction déléguée aux ressources Île-de-France

- Madame Karine Massouf, directrice déléguée aux ressources Île-de-France.

Au sein de la direction déléguée aux ressources de Lyon

- Monsieur Christophe Béтин, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon ;
- Madame Laurence Bauduer, chef du service ressources humaines.

Au sein de l'agence comptable

- Monsieur Jacques Laures, agent comptable principal ;
- Monsieur Pierre Foltzer, fondé de pouvoir de l'agent comptable principal.

ANNEXE 2

- Monsieur Christophe Béтин, secrétaire général adjoint et directeur délégué aux ressources de Lyon ;
- Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon ;
- Madame Laurence Bauduer, chef du service ressources humaines de la direction déléguée aux ressources de Lyon.

ANNEXE 3

- Madame Karine Massouf, directrice déléguée aux ressources Île-de-France.

ANNEXE 4

- Monsieur Benoît Boutefeu, secrétaire général commun Occitanie Sud-Ouest ;
- Madame Marjorie Bobis, responsable du groupe ressources humaines du secrétariat général commun Occitanie Sud-Ouest.

ANNEXE 5

Liste des délégataires

- Monsieur François-Xavier Soltner, directeur des ressources humaines ;
- Madame Fanélie Vigne, directrice adjointe des ressources humaines ;
- Monsieur Sébastien Bouchu, chef du service central de gestion administrative et de paye ;
- Madame Laurence Porre, adjointe au chef du service central de gestion administrative et de paye ;
- Madame Christine Bandhavong, responsable de la gestion administrative et de la paye.

ANNEXE 6

Liste des corps de fonctionnaires concernés

- inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration et du développement durable ;
- administrateurs civils ;
- architectes et urbanistes de l'Etat ;
- attachés de l'administration de l'Etat ;
- chargés d'études documentaires ;
- chargés de recherche du développement durable ;
- conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat ;
- directeurs de recherche du développement durable ;
- infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- ingénieurs des travaux publics de l'Etat ;
- officiers de port ;
- professeurs techniques de l'enseignement maritime ;
- assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- infirmiers des services médicaux de l'Etat ;
- officiers de port adjoint ;
- techniciens de l'environnement ;
- secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable ;
- techniciens supérieurs du développement durable ;
- adjoints techniques des administrations de l'Etat ;
- agents techniques de l'environnement ;
- experts techniques des services techniques ;
- syndics des gens de mer ;
- dessinateurs de l'équipement.

ANNEXE 7

Liste des emplois fonctionnels concernés

- conseillers d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- inspecteurs techniques de l'action sociale des administrations de l'Etat ;
- ingénieurs en chef des travaux publics de l'Etat du premier groupe et du deuxième groupe ;
- agents principaux des services techniques ;
- chefs de service intérieur ;
- responsables de capitainerie.

ANNEXE 8

Liste des personnels non titulaires concernés

- agents relevant du règlement intérieur national ;
- agents PSS CETE ;
- agents contractuels sur règlement SETRA ;
- agents relevant de RIL ou de contrats *sui generis* ;
- agents PNT dits « Berkani ».

ANNEXE 9

Liste des délégués

I. DIRECTIONS TECHNIQUES

Au sein de la direction technique Risques eaux et mer

Au sein du secrétariat général

- Pour le bureau logistique et hygiène et sécurité, Monsieur Sébastien Hodin ;
- Pour le bureau du pilotage budgétaire, Madame Françoise Lhullier ;
- Pour le bureau ressources humaines, Madame Isabelle Léger et Madame Laurence Tanabal.

Au sein du département risques, eaux et littoral

Pour le département, Madame Barbara Leroy ;

- Pour le groupe mer et littoral, Madame Amalia Harismendy ;
- Pour le groupe eaux et risques, Monsieur Ronan Roue ;
- Pour le groupe RITHME et observation, Monsieur Nicolas Huybrechts et Monsieur Xavier Kergadallan ;
- Pour la mission Projets Territorialisés, Madame Barbara Leroy.

Au sein du département ports et navigation

Pour le département, Monsieur Fabrice Daly et Monsieur Michel Cousquer ;

- Pour le groupe infrastructure, Madame Jeanne Marie Gouiffes ;
- Pour le groupe transport et trafic, Madame Sophie Rumin et Monsieur Florian Linde ;
- Pour le groupe surveillance de la navigation, Monsieur Smail Hidouche et Monsieur Bruno Nasone ;
- Pour le groupe aides à la navigation, Monsieur Pierre-Yves Martin et Monsieur Yves-Marie Blanchard ;
- Pour la mission recherche et innovation, Monsieur Fabrice Daly et Monsieur Michel Cousquer ;
- Pour la mission stratégie et méthodes, Monsieur Jean-Jacques Trichet.

Au sein du département prototypes et projets numériques

Pour le département, Messieurs Michel Marchi, Yann Fosse et Pascal Pélissier ;

- Pour le groupe prospective et pilotage de prototypes, Monsieur Xavier Bertrand et Monsieur Jean-Christophe Dargent ;
- Pour le groupe conception de prototypes, Monsieur Thibaut Noel et Monsieur Alain Thomas ;
- Pour le groupe réalisation de prototypes, Monsieur Georges Reverdy et Monsieur Frédéric Matignon ;
- Pour le groupe projets numériques, Monsieur Renaud Burck et Madame Marie Colin.

Au sein de la direction technique Infrastructures de transport et matériaux

Au sein du département gestion intégrée de patrimoine d'infrastructures

Pour le département, Madame Émilie Jeannesson-Mange, Madame Sophie Cariou et Monsieur Thomas Plantier.

Au sein de la direction

- Pour le bureau de normalisation, des transports, des routes et de leurs aménagements, Monsieur Jonathan Gerthoffert et Monsieur Alain Ghisoli.

Au sein du département des techniques d'ouvrages d'art

Pour le département, Monsieur Roland Abou ;

- Pour le groupe modélisation des ouvrages, Monsieur Gaël Bondonet ;
- Pour le groupe innovation, techniques et expertises, Monsieur Pierre Marchand ;
- **Pour le groupe d'activité de Recherche DIMA, Monsieur Jean-François Barthélémy.**

Au sein de la mission qualité méthode coordination

Pour la mission, Monsieur Éric Mouline.

Au sein du pôle matériels

Pour le pôle, Monsieur Daniel Tomann.

Pour le Centre national des ponts de secours

Pour le centre, Madame Emilie Etcheverria et Monsieur Constantin Ruellet ;

- Pour le service des études et des opérations, Monsieur Bruno Scattolin ;
- Pour le service de la maintenance et des interventions, Monsieur Frédéric Macé ;
- Pour le service des affaires générales, Madame Corinne Channaux.

Au sein de la direction technique Territoires et ville

Au sein du département aménagement durable, environnement et territoires

- Pour le département, Madame Karine Debeaune ;
- Pour la mission résilience, transitions et climat, Monsieur Nicolas Bearez ;
- Pour le groupe transition environnementale, Monsieur Tarik Yaïche ;
- Pour le groupe aménagement durable et cohésion des territoires, Madame Isabelle Mesnard.

Au sein du département Mobilités, espace public, sécurité

- Pour le département, Monsieur Stéphane Chanut et Monsieur Patrice Morandas ;
- Pour le groupe connaissance, modélisation et évaluation des mobilités, Monsieur Nicolas Nuyttens ;
- Pour le groupe politiques et services de mobilité, Monsieur Gérôme Charrier ;
- Pour le groupe espace public et voirie urbaine, Madame Marion Ailloud ;
- Pour le groupe ITS, trafics et régulation, Monsieur Bruno Levilly ;
- Pour le groupe sécurité des déplacements Monsieur Benoît Hiron.

Au sein du département Bâtiments durables

- Pour le département, Monsieur Laurent Arnaud, Madame Christelle Bonnet et Monsieur Cédric Lentillon.

II. DIRECTIONS TERRITORIALES

Au sein de la direction territoriale Centre-Est

Au sein de la direction

Madame Rima Badra, assistante de direction.

Au sein du département transitions territoriales

- Pour le département, Monsieur Alexandre Bacher et Madame Elsa Delcombel ;
- Pour la mission géomatique et données, Monsieur Frédéric Berlioz ;
- Pour le groupe appui territoires transitions, Monsieur David Nicogossian et Madame Anne Hilleret ;
- Pour le groupe environnement, Monsieur Xavier Olny et Madame Virginie Billon ;
- Pour le groupe recherche bâtiments performants dans leur environnement, Madame Gaëlle Guyot ;
- Pour le groupe bâtiments, Monsieur Sébastien Delmas et Madame Sandrine Charrier.

Au sein du département Mobilités

- Pour le département, Madame Gwennaëlle Guerlavas et Madame Cécile Clément-Werny ;
- Pour le groupe stratégies et services de mobilité, Madame Géraldine Bonnet et Monsieur Eric Pasquier ;
- Pour le groupe aménagement et usages de la voirie, Madame Anne Clabaut et Monsieur Olivier Ancelet ;
- Pour le groupe exploitation et sécurité des déplacements, Monsieur Frédéric Murard et Monsieur Julien Chaveroux.

Au sein de l'agence d'Autun

- **Pour l'agence**, Monsieur Emmanuel Gilles de La Londe et Monsieur Christophe Aubagnac ;
- **Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Christophe Aubagnac et Monsieur Guillaume Mayer ;**
- Pour le groupe infrastructures durables, Monsieur Baudoin Espieux et Monsieur Frédéric Jeanpierre ;
- Pour le groupe territoires et transitions, Monsieur Vianney Behaghel et Madame Marie Desabres ;
- Pour le groupe bâtiment, Monsieur Florent Boithias et Madame Lucie Guezenec.

Au sein de l'agence de Clermont-Ferrand

- **Pour l'agence, Monsieur Roland Cotte** et Monsieur Alexandre Cuer ;
- Pour le groupe territoires et transitions, Monsieur Alexandre Cuer et Madame Pilar Lesage ;
- Pour le groupe eau et risques, Monsieur Sylvain Moreira et Monsieur David Goutaland ;
- Pour le groupe infrastructures et ouvrages d'art durables, Madame Corinne Mafra et Monsieur Richard Vaissière ;
- Pour le groupe systèmes de transports intelligents, Monsieur Frédéric Bernardin et Monsieur Pierre Duthon.

Au sein du département risques, infrastructures et matériaux

- Pour le département, Monsieur Cédric Girardy, Monsieur Cédric Chatenoud et Madame Geneviève Rul ;
- Pour le groupe risques naturels, Monsieur Fabrice Rojat et Monsieur Laurent Dubois ;
- Pour le groupe infrastructures et adhérence, Monsieur Cédric Chatenoud et Monsieur Nicolas Grignard ;
- Pour le groupe matériaux et patrimoine ouvrages d'art, Monsieur Florent Plassard et Madame Maud Villard ;
- Pour le groupe Géocod, Madame Marie-Aurélié Chanut ;
- Pour le groupe études et réparations des ouvrages d'art, Monsieur François Spataro et Monsieur Jean-Paul Deveaud ;
- Pour le groupe économie circulaire et matériaux, Monsieur Laurent Eisenlohr et Monsieur Jacques Blache.

Au sein de la direction territoriale Est

Au sein du département territoires, mobilités, et infrastructures

Pour le département, Monsieur Jean-Luc Bauer ;

- Pour le groupe conception et sécurité des infrastructures, Monsieur Stéphane Hébenstreit ;
- Pour le groupe mobilité et territoires, Madame Solenne Cortès ;
- Pour le groupe territoires et villes en transition, Madame Marie-Laurence Claudon et Madame Karine Dreyer ;
- Pour le groupe biodiversité, aménagement et nature en ville, Monsieur Luc Chretien ;
- Pour le groupe métrologie, ingénierie du trafic, Monsieur Eric Klein ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Sébastien Neiers.

Au sein de l'agence de Nancy

Pour l'agence, Monsieur Rémi Velluet et Monsieur Laurent Sylvestre ;

- Pour le laboratoire interrégional, Monsieur Laurent Sylvestre, Monsieur Germain Brun et Monsieur Bakri Basmaji ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Kévin Siebert et Madame Marjorie Bourquencier ;
- Pour le groupe eau, risques et aménagement, Monsieur Vincent Rémy ;
- Pour l'équipe recherche TEAM, Madame Ivana Durickovic ;
- Pour le groupe viabilité hivernale, Madame Heidi Kauffmann ;
- Pour le groupe gestion du patrimoine des voies et plateformes d'infrastructures, Monsieur Julien Druet.

Au sein de l'agence de Strasbourg

Pour l'agence, Monsieur Pierre Junker et Monsieur Pierre Charbonnier ;

- Pour le groupe acoustique environnement, Monsieur David Ecotière ;
- Pour le groupe bâtiment, construction, immobilier, Monsieur Julien Borderon ;
- Pour le groupe voies, plates-formes, infrastructures, Monsieur Alain Hebbing par intérim ;
- Pour le groupe de recherche ENDSUM, Monsieur Pierre Charbonnier ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Michaël Naudan par intérim.

Au sein du secrétariat général

Pour le secrétariat général, Madame Valérie Jouet ;

- Pour le pôle logistique immobilier, Monsieur Georges Ribeiro ;
- Pour le pôle ressources humaines, Monsieur Anthony Giannone.

Au sein du pôle pilotage budgétaire

Madame Isabelle Aublanc.

Au sein de la direction territoriale Île-de-France

Au sein du département infrastructures risques et matériaux

Pour le département, Madame Cécile Maurel et Monsieur Alexandre Bondi ;

- Pour le groupe ouvrages géotechniques et vibro-acoustique, Madame Corinne Garcia ;
- Pour le groupe risques et sous-sol, Madame Mireille Perrot ;
- Pour le groupe de recherche DIMA-Sourdun, Monsieur Amor Ben-Fraj ;
- Pour le groupe diagnostics bétons et subaquatiques, Monsieur Juan Carpio Perez ;
- Pour le groupe routes durables, Monsieur Hai Pham-Doan ;
- Pour le groupe gestion de patrimoine et réhabilitation ouvrages d'art, Monsieur Anil Abdoulhousen.

Au sein du département mobilité

Pour le département, Monsieur Frédéric Fabre et Madame Charlotte Jolly ;

- Pour le groupe ITS, innovation dans les transports et leurs systèmes, Monsieur Thierry Comfaits ;
- Pour le groupe partage de la voirie et sécurité routière, Monsieur Tybie Saumtally ;
- Pour le centre vérificateur, Madame Charlotte Jolly.

Au sein du département ville durable

Pour le département, Monsieur Jean-François Petit ;

- Pour le groupe bâtiment, Monsieur François Marconot ;
- Pour le groupe eau et analyses environnementales, Madame Céline Gibelin ;
- Pour le groupe nature en ville, Monsieur Joël Amossé ;
- Pour le groupe aménagement urbain, Madame Priscille Genesco ;
- Pour le groupe de recherche TEAM-Trappes, Monsieur Emmanuel Berthier.

Au sein de la direction territoriale Méditerranée

Au sein du département des territoires, ville et bâtiment

Pour le département, Madame Frédérique Reffet et Madame Manon Albin ;

- Pour le groupe aménagements urbains, Monsieur Sylvain Michelon ;
- Pour le groupe bâtiment, Madame Karine Jan ;
- Pour le groupe territoires, Monsieur Jean-Baptiste Savin ;
- Pour le groupe ingénierie de la donnée et innovation, Monsieur Xavier Durang.

Au sein du département mobilité

Pour le département, Madame Chrystelle Jeanpetit et Monsieur Pierre Chaniot ;

- Pour le groupe trafic et ITS, Monsieur Jean Philippe Mechin ;
- **Pour le groupe expertise calculs des ouvrages d'art, Monsieur Jean-Christophe Carles ;**
- Pour le groupe évaluation des systèmes de transport, Madame Valérie Buttignol ;
- Pour le groupe infrastructures environnement, Madame Agnès Rosso-Darmet ;
- Pour le groupe sécurité routière, adaptation des infrastructures, Madame Valérie Goyon-Leroux.

Au sein du département risques naturels

Pour le département, Monsieur Patrice Maurin et Monsieur Raymond Bourg ;

- Pour le groupe risques Inondations et littoraux, Monsieur David Criado ;
- Pour le groupe risque et territoires, Madame Anne Chanal ;
- Pour le groupe risques géologiques, Monsieur Patrice Maurin, par intérim ;
- Pour le groupe risques sismiques, Monsieur Luca Lenti.

Au sein du département infrastructures et matériaux

Pour le département, Monsieur Didier Jan et Monsieur Sébastien Wasner ;

- Pour le groupe voies et plateformes, Madame Nadège Sagnard ;
- Pour le groupe géotechniques, Monsieur Jean Luc Genois ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et patrimoine, Madame Nathalie Cordier ;
- Pour le groupe géocod, Madame Nathalie Dufour ;
- Pour le groupe ER DIMA, Madame Virginie Mouillet.

Au sein du secrétariat général

- Pour le pôle ressources humaines, Madame Elisabeth Médina ;
- Pour le pôle finances, Madame Viviane Aman ;
- Pour le pôle logistique et immobilier, Monsieur Dominique Poupliee.

Au sein de la mission programmation formation

Monsieur Yves Bonin.

Au sein de la direction territoriale Normandie-Centre

Au sein du secrétariat général

- Pour le secrétariat général, Madame Florence Grondin ;
- Pour le bureau ressources humaines, Madame Florence Grondin et Monsieur Mickaël François ;
- Pour le bureau budget et logistique, Monsieur Alexandre Picard et Madame Laure Couppey.

Au sein du département littoral aménagement bâtiment

- Pour le département, Monsieur Aurélien Million et Monsieur Régis Corbin ;
- Pour le groupe territoires, mobilité, environnement, Monsieur Mathieu Maupetit et Monsieur Romaric Courtier Arnoux ;
- Pour le groupe ville, urbanisme, bâtiments, Madame Noélie Carretero ;
- Pour le groupe énergie, littoral, Monsieur Pierre Vigné.

Au sein du département mobilité, sécurité, ouvrages d'art

- Pour le département, Monsieur François Galland et Madame Peggy Subirats ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, **Monsieur Sébastien Defaux et Monsieur Alexandre Brégeon** ;
- Pour le groupe sécurité routière et analyse des mobilités, Monsieur Michaël Savary et Monsieur Nicolas Dubos ;
- Pour le groupe évaluation en sécurité et exploitation des infrastructures, Madame Peggy Subirats et Monsieur Bertrand Perrier.

Au sein du département géosciences et infrastructures

- Pour le département, Monsieur Sylvain Thuleau et Monsieur Nicolas Soulacroix ;
- Pour le groupe de recherche ENDSUM, Monsieur Cyrille Fauchard et Monsieur Raphaël Antoine ;
- **Pour le groupe centre d'expérimentation et de recherche, Madame Karen Varain** ;
- Pour le groupe infrastructures, Monsieur Nicolas Soulacroix et Monsieur Franck Talbaut ;
- Pour le groupe géosciences, Madame Stéphanie Detourbe.

Au sein **de l'agence de Blois**

- **Pour l'agence de Blois, Monsieur Hervé Baron et Monsieur Édouard Durand** ;
- Pour le groupe risques terrestres, nuisances environnementales, Madame Lucile Saussaye et Monsieur Guillaume Litou ;
- Pour le groupe risques inondations, Madame Hélène Barrière et Madame Laura Barreau ;
- **Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Jean-Loup Michel et Monsieur Roland Treilhou.**

Au sein de la direction territoriale Hauts-de-France

Au sein du département territoires écologie énergie risques

Pour le département, Madame Corinne Lampin ;

- Pour le groupe sol, économie circulaire, Madame Sandrine Taquin ;
- **Pour le groupe risques, eau, biodiversité, Monsieur Bruno Kerloc'h** ;
- Pour le groupe air, bruit, vibrations, Madame Christine Bugajny ;
- Pour le groupe bâtiment, énergies durables, Monsieur Olivier Lemaitre.

Au sein du département infrastructures

Pour le département, Monsieur Cédric Renault ;

- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique – études, Monsieur Cédric Renault par intérim ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et géotechnique – laboratoire, Madame Claire Marcotte ;
- Pour le groupe gestion patrimoniale des infrastructures et assainissement, Madame Isabelle Lienard ;
- Pour le groupe certification équipement de la route et matériaux, Madame Katy Smorag.

Au sein du département déplacements aménagement territoires habitat

Pour le département, Monsieur Hervé Coulon ;

- Pour le groupe mobilités et territoires, Monsieur Patrick Palmier ;
- Pour le groupe systèmes et sécurité des transports, Monsieur Samuel Melennec ;
- Pour le groupe traitement et valorisation des données foncières, Monsieur Antoine Herman ;
- Pour le groupe connaissance du foncier et usages, Monsieur Olivier Dupré ;
- Pour le groupe de recherche ESPRIM, Monsieur Ludovic Vaillant.

Au sein du secrétariat général

Pour le secrétariat général, Monsieur Matthieu Bouteiller.

Au sein de l'agence de Saint Quentin
Pour l'agence, Monsieur Julien Leroy.

Au sein de la direction territoriale Occitanie

Au sein du département infrastructures et risques

Pour le département, Monsieur Pascal Sauvagnac ;

- Pour le groupe ouvrage d'art, béton, Monsieur Cyril Guignard ;
- Pour le groupe risques naturels, ingénierie, géologie, géo-mécanique, Monsieur Didier Virely ;
- Pour le groupe infrastructures routières et aéronautiques, Monsieur Jonathan Gerales.

Au sein du département territoires

Pour le département, Monsieur Quentin Gautier ;

- Pour le groupe mobilité, Monsieur Philippe Michou ;
- Pour le groupe observation satellitaire et changement climatique, Monsieur Arnaud Ceyte ;
- Pour la mission d'appui aux territoires, Monsieur Christophe Sabot.

Au sein de la mission affaires générales et appui à la production

Pour la mission affaires générales et appui à la production, Madame Emmanuelle Mauchretien.

Au sein de l'agence de Montpellier
Pour l'agence, Monsieur Manuel Martinez.

Au sein de la direction territoriale Ouest

Au sein du département mobilités et infrastructures

Pour le département, Madame Anne Grégoire et Monsieur Pierre Le Bourhis ;

- Pour le groupe mobilités, Monsieur Damien Courbe ;
- Pour le groupe sécurité et optimisation des déplacements, Madame Marie-Amélie Horvath ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Benoît Poulin ;
- Pour le groupe de recherche MATRIS Nantes, Monsieur Romuald Lacoste.

Au sein du département transitions territoriales

Pour le département, Monsieur Patrick Garnier et Madame Aurélie Vincke ;

- Pour le groupe projets de territoire et aménagement, Monsieur Loïc Guillbot ;
- Pour le groupe énergie, territoires et bâtiment, Madame Odile Lefrère ;
- Pour le groupe ingénierie écologique, Monsieur Christophe Pineau ;
- Pour le groupe de recherche BPE Nantes, Madame Marjorie Musy.

Au sein de l'agence d'Angers

Pour l'agence, Monsieur Patrick Inglès et Monsieur Jean-Luc Malgat ;

- Pour le bureau centres vérificateurs et expertise métrologique, Monsieur Jean-Noël Gaudin ;
- Pour le groupe géotechnique, enrochements et matériaux, Monsieur Sébastien Hervé ;
- Pour le groupe infrastructures durables, Monsieur Hugues Odéon ;
- Pour le groupe ouvrages d'art, Monsieur Hervé Davias ;
- Pour le groupe de recherche Endsum Angers, Monsieur Jean-Luc Malgat, par intérim ;
- Pour le groupe de recherche éclairage et lumière, Monsieur Florian Greffier.

Au sein de l'agence de Saint-Brieuc

Pour l'agence, Monsieur Régis Soenen et Madame Martine Le Blanc ;

- Pour le groupe risques naturels et littoraux, Monsieur Raphaël Bénot ;
- Pour le groupe route durable et innovation, Monsieur Lionel Odie ;
- Pour le groupe ouvrages d'art et maritimes, Monsieur Benoît Thauvin ;
- Pour le groupe de recherche en psychologie appliquée, Madame Stéphanie Bordel.

Au sein de la mission stratégies intégrées
Pour la mission, Monsieur Denis Musard.

Au sein du secrétariat général

Pour le secrétariat général, Madame Guénaëlle Bernard ;

- Pour le bureau ressources humaines, Madame Sophie Roue ;
- Pour le bureau budget, moyens généraux et patrimoine, Madame Olivia Bonnin ;
- Pour le bureau affaires transverses et gestion commerciale, Madame Guénaëlle Bernard.

Au sein de la direction territoriale Outre-Mer

Au sein de **l'agence Océan Indien**

- Pour l'agence, Monsieur José-Luis Delgado et Monsieur Abdallah Ben Omar.

Au sein de l'agence Antilles Guyane

- Pour l'agence, Monsieur Étienne Jacques et Madame Bénédicte Baxerres.

Au sein de la direction territoriale Sud-Ouest

Au sein du département mobilités

Pour le département, Monsieur David Sabatier et Monsieur Gilles Duchamp ;

- Pour le groupe sécurité des déplacements et des infrastructures, Monsieur François Menaut ;
- Pour le groupe politique de mobilité durable, Madame May-Jeanne Thai-Van ;
- Pour le groupe mobilité intelligente et modélisation, Monsieur Frédéric Lescommères.

Au sein du département territoires

Pour le département, Monsieur Fabrice Marie et Madame Catherine Léonard ;

- Pour le groupe aménagement et environnement, Madame Catherine Léonard ;
- Pour le groupe cohésion des territoires, Madame Brigitte Pouget ;
- Pour le groupe eau, risques, résilience, Monsieur Didier Felts ;
- Pour le groupe bâtiment durable, Monsieur Andres Litvak.

Au sein du département infrastructures

Pour le département, Madame Nathalie Hamacek et Madame Virginie Perier ;

- Pour le groupe gestion du patrimoine et géotechnique, Monsieur Laurent Moriceau ;
- Pour le groupe études ouvrage d'Art, Monsieur Patrick Losset ;
- Pour le groupe surveillance des ouvrages d'art, Madame Virginie Perier.

Au sein du secrétariat général

Pour le secrétariat général, Monsieur Benoît Boutefeu ;

- Pour le groupe pilotage des ressources humaines, Madame Marjorie Bobis ;
- Pour le groupe moyens généraux, Monsieur Vincent Binet ;
- Pour la mission pilotage budgétaire, Madame Valérie Lahouste.

III. DIRECTIONS FONCTIONNELLES ET TRANSVERSALES

Au sein de la direction de l'administration et des finances

Madame Muriel Cellier et Monsieur Yann Cordet ;

- Pour le service budget et finances, Madame Patricia Cauquil ;
- Pour le CFM de Bron, Monsieur Yann Cordet (jusqu'au 31 décembre 2023), puis Madame Malick Homand (à compter du 1^{er} janvier 2024) ;
- Pour le CFM de Lille, Monsieur Yacine Kherachi ;
- Pour le CFM de Saint-Médard-en-Jalles, Monsieur Fabien Dubertrand ;
- Pour le service achats et marchés publics, Madame Agnès Dussuel et Madame Valérie Mamet (à compter du 6 novembre 2023) ;

- Pour le service juridique, Monsieur Yannice Bencheikh ;
- Pour le service patrimoine et moyens généraux, Madame Hélène Nguyen ;
- Pour la mission ressources et pilotage, Madame Laurence Bendavid ;
- **Pour le pôle d'appui, Madame Maud Pillot.**

Au sein de la direction des programmes

Monsieur Erick Lajarge et Madame Anne-Laure Meunier ;

- Pour la direction de projet formation, Madame Géraldine Hakim.

Au sein de la direction recherche innovation et international

Madame Ariane Angelier ;

- Pour l'**institut** Carnot Clim'adapt, Monsieur Thierry Braine-Bonnaire ;
- Pour le service recherche, Monsieur Luc Bousquet ;
- Pour le service Europe et international, Monsieur Franck Charmaison ;
- Pour le service données, Monsieur Bernard Allouche ;
- **Pour la mission d'appui aux projets, Madame Françoise Martin.**

Au sein de la direction de la stratégie et de la communication

Monsieur Pascal Terrasse ;

- Pour le département diffusion des connaissances, Madame Laure Der Madirossian et Madame Michèle Schall ;
- Pour le pôle web, Madame Nadine Tavernier ;
- Pour le département communication externe, Monsieur Benoît Ronez et Madame Amel Bouakaz ;
- Pour le pôle production graphique, Madame Amel Bouakaz ;
- Pour le service communication interne, Madame Anouk Gaubert.

Au sein de la direction des ressources humaines

Monsieur François-Xavier Soltner et Madame Fanélie Vigne ;

- Pour le service central de gestion administrative et de paye, Monsieur Sébastien Bouchu et Madame Laurence Porre ;
- Pour le pôle qualité, fiabilisation, Madame Delphine Navarro ;
- Pour le pôle gestion, Madame Christine Bandhavong ;
- Pour le pôle développement des compétences, Madame Nadège Kerkaert ;
- Pour le service des affaires sociales, réglementaires et numériques, Madame Céline Villarmé ;
- Pour la mission administration du numérique RH, Madame Gaëlle Viricel ;
- Pour le pôle action sociale, Madame Amandine Constantin ;
- Pour le pôle de valorisation des compétences, Monsieur Benjamin Blond ;
- Pour le pôle recrutement-mobilité, Madame Lydia Cazain.

IV. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Au sein du secrétariat général

Madame Cécile Arcade et Monsieur Christophe Bétin.

Au sein de la direction des systèmes d'information

Monsieur Jean-Pierre Troeira ;

- Pour le service gestion des infrastructures, Madame Virginie Gobert et Monsieur Denis Chabrier ;
 - Pour le pôle production, Monsieur Denis Chabrier ;
- Pour le service stratégie numérique, Monsieur Pierre Werny ;
 - Pour le pôle budget achats, Madame Véronique Duflot ;
- Pour le service ingénierie informatique interne, Monsieur Alain Charles et Madame Marie-Neige Lebourg ;
- **Pour le service plateforme d'accueil numérique, Monsieur Laurent Duflot ;**
 - Pour le pôle projets et produits numériques métier, Madame Marie-Neige Lebourg ;
 - Pour le pôle support numérique, Monsieur David Franco ;

- Pour le pôle ingénierie du développement numérique du service ingénierie informatique interne, Monsieur Frank Robert.

Au sein de la direction déléguée aux ressources de Lyon

Au sein du service ressources humaines

Madame Laurence Bauduer ;

- Pour le pôle gestion des effectifs, Madame Emmanuelle Chopin ;
- Pour le pôle gestion des carrières, Monsieur Éric Duport ;
- Pour le pôle indemnitaire et cycle de travail, Madame Nathalie Thierry.

Au sein du service achats budget

- Monsieur Jean-Claude Ferro.

Au sein du service patrimoine et logistique

- Monsieur Thierry Tite et Monsieur Yves Laurent.

Au sein du service coordination, qualité et formation

- Madame Florence Gérémia et Madame Florence Savoye.

Au sein de la direction déléguée aux ressources Île-de-France

- Pour le pôle des moyens généraux, Monsieur Fabien Benard ;
- Pour le pôle ressources humaines, Madame Régine Magnen ;
- Pour le pôle budget et achats, Madame Isabelle Lamiral.

V. AGENCE COMPTABLE

Au sein de l'agence comptable principale

Monsieur Jacques Laures et Monsieur Pierre Foltzer ;

- Pour le service paye, Madame Isabelle Tigrain-Andral ;
- Pour le service recettes, Monsieur Mohamed Ben Hassani ;
- Pour le pôle comptabilité générale, Monsieur Arnaud Aguetzaz.

Au sein de l'agence comptable secondaire de Bron

Monsieur Franck Deiana et Madame Véronique Rol ;

- Pour le pôle 1 service facturier de Bron, Monsieur Lionel Blanc ;
- Pour le pôle 2 service facturier de Bron, Monsieur Patrick Pietroforte.

Au sein de l'agence comptable secondaire de Metz

Madame Nathalie Camus et Madame Raniya Bouhadjela ;

- Pour le pôle 1 service facturier de Metz, Madame Marlène Horth ;
- Pour le pôle 2 service facturier de Metz, Madame Pascale Peiffer.

VI. DIRECTION GENERALE

Au sein de la Mission qualité et responsabilité sociétale d'établissement

Monsieur Denis Schultz.

Au sein de la Mission Expertises Territoires

Madame Sandrine Fournis.

Au sein de la Mission Incubateur

Madame Sophie Houzet.

Au sein du cabinet

Madame Catherine Maligne et Madame Marion Bouquet-Lopez.

ANNEXE 10

Agents		Actes et décisions					
		Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
Congés	1° Congés annuels et administratifs	X	X	X	X	X	X
	2° Congé de maladie	X			X	X	X
	3° Congé pour formation syndicale	X	X	X	X	X	X
	4° Congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	X	X	X		X	
	5° Congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives de plein air	X				X	
	6° Congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs				X		X
	7° Congé de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse, des responsables associatifs bénévoles, des titulaires de mandats mutualistes autres qu'administrateurs et des membres de conseils citoyens	X	X	X		X	
	8° Congés de représentation applicables aux agents contractuels de l'Etat		X	X			

Actes et décisions		Agents					
		Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoins administratifs	OPA
	9° Congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale	X			X	X	X
	10° Congés prévus aux titres IV et V du décret du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics	X				X	
	11° Réintégration ou réemploi, après les congés mentionnés aux 1° à 10° dans les mêmes services, sans changement de département	X	X	X		X	

		Agents	Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
Actes et décisions								
Positions statutaires	12° Décisions relatives aux : - Positions ou congés pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, de périodes d'activité dans la réserve sanitaire et de périodes d'activités dans la réserve civile de la police nationale - Congé pour l'accomplissement d'une période d'instruction obligatoire ou d'une période d'activité dans la réserve opérationnelle ou de sécurité civile - Congé sans traitement pour accomplissement du service national ou avec traitement pour accomplissement d'une période d'instruction militaire obligatoire	X	X	X	X	X	X	X
	13° Autorisations spéciales d'absence et gestion des jours de RTT	X	X	X	X	X	X	X
	14° Aménagements et facilités d'horaires	X	X	X	X	X	X	X
Compte Epargne Temps	15° Ouverture, fermeture et gestion d'un compte épargne-temps	X	X	X	X	X	X	X

		Agents					
Actes et décisions		Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
Télétravail	16° Autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail	X	X	X		X	
Cumul d'activités	17° Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre III du titre II du décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020	X	X	X	X	X	X
Disciplinaire	18° Sanctions disciplinaires du premier groupe (avertissement, blâme, exclusion de 1 à 3 jours)	X (à l'exception du corps des administrateurs civils)				X	
	19° Décision de l'avertissement et du blâme		X	X			X

ANNEXE 11

Actes et décisions		Agents	Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
Recrutement	1° Recrutement de travailleurs handicapés en application du décret du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, pour le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat						X	
	2° Nomination en qualité de stagiaire						X	
	3° Décisions de report, de prorogation et de prolongation de stage						X	
	4° Décisions de titularisation ou de refus de titularisation						X	
	5° Nomination en qualité de titulaire						X	
	6° Décisions liées aux opérations de recrutement						X	
Congés	7° Congé bonifié	X				X	X	X
	8° Congés de maternité ou pour adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant	X	X	X	X	X	X	X
	9° Congé de solidarité familiale	X	X	X	X	X	X	X
	10° Congé parental	X	X	X	X	X	X	X
	11° Congé de présence parentale	X	X	X	X	X	X	X
	12° Congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles prévus au titre V du décret du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat		X	X				
	13° Congé sans salaire pour convenances personnelles		X	X				X

Actes et décisions		Agents	Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
	14° Congé de formation professionnelle		X	X	X	X	X	X
	15° Congé pour validation des acquis de l'expérience		X	X	X	X	X	X
	16° Congé pour bilan de compétences		X	X	X	X	X	X
	17° Réintégration ou réemploi, après les congés mentionnés aux 1° à 16° dans les mêmes services, sans changement de département		X	X	X	X	X	X
Temps partiel	18° Autorisation d'exercer les fonctions à temps partiel y compris pour raison thérapeutique, et de retour dans l'exercice des fonctions à temps plein		X	X	X	X	X	X
Professionalisation	19° Gestion du compte personnel de formation		X	X	X		X	X
	20° Décisions relatives aux périodes de professionnalisation		X	X	X	X	X	X
Affectation	21° Affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence administrative, ni modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions		X	X	X		X	X

Agents		Fonctionnaires	Non Titulaires- CDI	Non Titulaires - CDD	IPEF	Adjointes administratifs	OPA
Actes et décisions	22° Décisions de mutation qui entraînent un changement de résidence administrative ou modifiant la situation de l'agent		X	X		X	X
Maladies et Accidents de service	23° Congé de maladie		X	X			
	24° Congé de grave maladie		X	X			
	25° Congé de longue maladie	X			X	X	X
	26° Congé de longue durée (sauf réintégration pour les IPEF)	X			X	X	X
	27° Reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents de service	X				X	X
	28° Reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents du travail		X	X			
	29° Congé pour maladie professionnelle	X	X	X	X	X	X
	30° Autorisation spéciale d'absence pour maladie à l'expiration des droits à congés de maladie						X
	31° Mise en disponibilité d'office à l'expiration des droits statutaires à congé de maladie	X				X	
	32° Congé sans traitement à l'expiration des droits statutaires à congés de maladie, de grave maladie, d'accident du travail et de maladie professionnelle			X			
33° Congé pour invalidité temporaire imputable au service au titre de l'article 21 bis de la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires	X				X	X	
34° Congé pour accident du travail		X	X			X	
35° Sanctions disciplinaires des 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} groupes						X	X

Actes et décisions		Agents	Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoint administratifs	OPA
Disciplinaire	36° Décision d'exclusion temporaire et de licenciement disciplinaire				X			
	37° Décision de mise à pied temporaire ne pouvant pas excéder 8 jours et de licenciement temporaire ou définitif							X
	38° Décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et maintien de la suspension en cas de poursuites pénales	X (à l'exception du corps des administrateurs civils)		X	X		X	X
Positions statutaires	39° Décisions d'affectation en position d'activité						X	X
	40° Congé pour motif familial 5 pour élever un enfant âgé de moins de huit ans ou pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne OU pour suivre son conjoint)							X
	41° Congé pour création ou reprise d'entreprise							X
	42° Décisions d'accueil en détachement et d'intégration après détachement autres que celles nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou plusieurs ministres						X	
	43° Décisions d'intégration directe						X	
	44° Décisions de détachement						X	
	45° Décisions de détachement par nécessité de service (stagiaires)						X	
46° Reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions						X		

Agents		Fonctionnaires	Non Titulaires – CDI	Non Titulaires – CDD	IPEF	Adjoints administratifs	OPA
Actes et décisions	47° bis Le congédiement pour insuffisance professionnelle ou inaptitude physique						X
	48° Disponibilités de droit	X				X	
	49° Disponibilités d'office	X				X	
	50° Décisions de mise en disponibilité pour études et recherches présentant un intérêt général					X	
	51° Décisions de mise en disponibilité pour convenances personnelles					X	
	52° Décisions de mise en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise					X	
	53° Décisions de réintégration après détachement et disponibilité					X	
	54° Décisions d'avancement d'échelon					X	
	55° Décisions de nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement					X	
Cessation de Fonctions	56° Décisions d'admission à la retraite					X	X
	57° Décisions d'acceptation ou refus de démission			X		X	X
	58° Décisions de licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique					X	X
	59° Décisions de radiation des cadres pour abandon de poste ou perte de la qualité de fonctionnaire					X	X
	60° Décision de reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions					X	
	61° Décision de maintien en activité au-delà de la limite d'âge			X		X	X
	62° Licenciement			X			

Actes et décisions		Agents	Fonctionnaires	Non Titulaires- CDI	Non Titulaires - CDD	IPEF	Adjoints administratifs	OPA
Rémunération	63° Définition des fonctions ouvrant droit à la nouvelle bonification indiciaire dite « Durafour », détermination du nombre de points correspondant à chacune de ces fonctions, et attribution des points de nouvelle bonification indiciaire aux agents		X				X	